

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte les principes de la charte établie par l'association Alliance Provence, qui anime le réseau des AMAP. Les objectifs d'une AMAP sont entre autres de : maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes, permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.

Le présent contrat règle les modalités de vente de lots de viande de porc entre le producteur de viande et le consommateur pour une durée de 6 mois.

Les lots de viandes sont issus de l'agriculture biologique. Des aléas de production peuvent intervenir, exceptionnellement, remettant en question la livraison. Dans cette circonstance, les produits non livrés seront à valoir pour la livraison suivante.

Les consommateurs sont responsables de leurs produits dès réception, en particulier pour ce qui concerne le respect de la chaîne du froid.

LES ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

Anne et Christian BASTARD
La ferme de Riglanne
44750 CAMPBON
02.40.56.78.74

Nous nous engageons à fournir des colis de viande issus de notre production labellisée « AB »

En cas d'un nombre insuffisant ou supérieur de réservation, Nous nous engageons à reporter la réservation sur la distribution suivante. Le nombre de colis par livraison est limité. Nous servirons donc en fonction de l'ordre d'arrivée des contrats en reportant ceux qui ne seront pas servis à la distribution suivante.

Nous nous engageons à être présent à chaque distribution qui aura lieu à l'école Aristide Briand à Couëron.

Je propose les paniers suivants composés de morceaux emballés sous vide à l'unité ou petite quantité prêt à congeler :

1°) Environ 10 à 11Kg de porc comprenant des morceaux avec environ ¼ du volume charcuté : *Saucisses, pâté prêt à cuire, rillettes, rôti, côtes, échine, jambon fumé, poitrine à braiser, boudin noir...*

2°) Environ 6 à 7 kg de porc comprenant le même détail.

Nous nous engageons à accueillir les adhérents sur notre exploitation au moins une fois par an

LES ENGAGEMENTS DU CONSOM'ACTEUR

Nom :

Adresse :

Tél :

Portable :

Mail :

Je reconnais que les intempéries, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production. En conséquence je comprends qu'en devenant partenaire, j'accepte de partager ces aléas.

Je viens chercher mon panier à l'école Aristide Briand le mardi précisé entre 18h et 19h15 ce qui me permet de mieux connaître le producteur-agriculteur partenaire.

Quand je ne peux pas venir chercher mon panier, je cherche quelqu'un qui soit prêt à prendre le panier et émarginer à ma place. Je participe selon mes disponibilités à la vie de l'association et aux tâches proposées par le producteur. Prix au Kilo : 12.50 €

- 9 décembre 2014	. Colis de 10 Kg	. Colis de 6 Kg
- 6 février 2015	. Colis de 10 Kg	. Colis de 6 Kg
- 14 avril 2015	. Colis de 10 Kg	. Colis de 6 Kg
- 9 juin 2015	. Colis de 10 Kg	. Colis de 6 Kg
- 1 septembre 2015	. Colis de 10 Kg	. Colis de 6 Kg
- 10 novembre 2015	. Colis de 10 Kg	. Colis de 6 Kg

Nombre total de colis :

Modalités de paiements : Le montant exact sera communiqué 1 à 2 jours avant la distribution. Le Chèque à l'ordre de : EARL La ferme de Riglanne RIGLANNE 44750 CAMPBON sera préparé avant la distribution et donné au producteur.

FIN DE CONTRAT

Le présent contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution. Un adhérent peut quitter l'AMAP en cours de saison en cédant son contrat à une autre personne en signalant ce changement au coordinateur (**Olivier Magré, 33, rue**

Arsène Leloup 44220 Couëron ou e-mail : porc.amap.coueron@gmail.com

Fait à :

Le

Le producteur

Le consom'acteur